

Commune de Daverdisse

Compte rendu de la réunion de CLDR du 13/03/2025

Réf. : Daverdisse\06- cldr\2025\20250313 ra circuits patrimoine\daverdisse 20250313 pv cldr ra circuits patrimoine.docx

Participants et excusés

- › CLDR : 14 participants et 4 excusés (voir liste ci-dessous)
- › FRW : Mme Sophie Orban, agent de développement

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu des réunions du 08/07/2024 et du 04/02/2025
- Rapport annuel en développement rural :
 - › Suivi des projets subsidiés en développement rural,
 - › Etat d'avancement des projets du PCDR et initiatives nouvelles 2024,
 - › Programmation biennale des conventions à solliciter en développement rural.
 - › Les activités de la CLDR
- Action CLDR en 2025 : réflexion sur la création de circuits de promenade autour du patrimoine
- Divers.

80 03

Le président accueille les participants ; il explique l'ordre du jour et l'objectif de la réunion.

Approbation du compte rendu des réunions du 08/07/2024 et du 04/02/2025

⇒ La CLDR approuve le compte rendu de ces deux réunions, sans remarque.

Rapport annuel en développement rural

Pour rappel, les Communes bénéficiant de conventions en Développement rural ont l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de leur opération de développement rural.

Etat d'avancement des projets du PCDR

Pour la présentation, les projets réalisés et en cours ont été classés selon les objectifs du PCDR. Les avancées sur les différents projets sont présentées. Il en ressort que la grande majorité des fiches-projets du PCDR sont au moins initiées, si pas réalisées.

1- Conforter la richesse naturelle du territoire

En cours

M 3.03 – Assainissement collectif des eaux usées

- Relance du dossier « autoroute de l'eau ». Visite de terrain avec Powalco

Action continue

M 2.03 – Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité

- Yes we plant (>26.000 plants) : plantation de +/- 10km de haies en collaboration avec le PNAM
- BiodiverCité 2021 : reconquête du bocage – plantation de haies.
- BiodiverCité 2022 : restauration d'une zone humide et création de mares aux Quatre Vents à Haut-Fays - les mares sont fonctionnelles ; les clôtures et les panneaux sont mis.
- BiodiverCité 2023 : restauration d'un étang sur kaolin et diversification des habitats à Haut-Fays – aménagement du tour de l'étang (découverte d'une plante classée) ; désenrésinement du site ; mise en lumière ; création de petites mares.
- Biodivercité 2024 : restauration d'un verger et de l'étang au site de Ste Agathe à Haut-Fays – réparation de la digue et du moine de l'étang ; nettoyage, plantations et clôture du verger.
- Semaine de l'arbre – distribution de plants.
- Mise en place des prairies fleuries dans les cimetières de Haut-Fays, Gembes et Porcheresse
- Plantation (renforcement) d'une haie à Porcheresse
- Réaction de la CLDR : A certains endroits, les fougères recouvrent les haies (ex : rue du Pont Gahy à Gembes). Serait-il possible de prévoir leur entretien ou leur dégagement ? La Commune en est bien consciente et essaie de faire au mieux, malgré le manque de personnel communal.

I 2.03 – Amélioration de la gestion des déchets

- Grand nettoyage de printemps Be Wapp – Ecoles de Haut-Fays et Gembes
- Inspection annuelle des pulvérisateurs agricoles
- Projet transfrontalier – Motion contre l'incinérateur de Givet
- Organisation annuelle de la collecte de plastiques agricoles

I 3.03 – Promotion de la réutilisation de l'eau de pluie

- Obligation d'avoir une citerne d'eau de pluie dans les permis d'urbanisme. D'application dans tout projet communal (maison des associations, hall communal, ...).

2- Renforcer la qualité du cadre de vie

Réalisé

M 1.02 – Finalisation de la voie lente vers Bièvre - Inauguré.

M 2.05 – Mise en valeur du pont de l'Ermite – Gembes

- Reconstruction réalisée par les ouvriers communaux.

M 3.08 – Création du vélo-route transfrontalier - Inauguré.

En cours

M 2.01 – Aménagement du cœur de village – Porcheresse

- Approbation du dossier projet par la Commune.
- Convention-réalisation signée par la Ministre → prochainement, lancement de l'adjudication
- Intégration de l'appel à projets "Végétalisation" visant l'espace de convivialité et les plantations. Il fait l'objet d'un lot séparé dans le cahier des charges.
- Inquiétudes financières :
 - › A la convention-faisabilité, le budget était de 1.083.774,98€, pour une part communale de 608.642,49€.
 - › A la convention-réalisation, on arrive à 1.597.681,61€ pour une part communale de 1.027.522,62€.
 - › L'ouverture des soumissions est prévue au début de l'été.
 - › Selon les résultats de l'adjudication, il faudra sans doute réduire le périmètre d'intervention afin de rester dans une part communale acceptable. (ex : rue du Chenai, suite au recours relatif au plan d'alignement).
- Des analyses réalisées par des opérateurs différents, dans le cadre du chantier de la SWDE et du projet en DR, ont montré des résultats défavorables, qui impliquent l'évacuation de terres polluées par le tarmac (c'est en partie ce qui explique les augmentations de prix).

M 2.02 – Aménagement du cœur de village – Daverdisse

Appel à projets « cœur de village » :

- Aménagement de l'allée des Marronniers à Daverdisse en espace partagé.
- Réparation du muret du parvis de l'église et de la route.
- Taille des deux tilleuls devant l'église.
- Enterrement des lignes électriques dans la descente, par ORES.
- Attribution du marché de travaux en 2024 ; début des travaux en mars 2025.

M 2.09 – Rénovation patrimoniale du site du lavoir aux Scottons

- En juillet 2024, visite de terrain avec la CLDR et préparation de la demande de convention.
- Elle sera déposée lors d'une prochaine session (mars 2026).

M.2.11 – Création de chemins de liaison et de venelles

- Attribution du marché de travaux pour la création d'une piste cyclo-piétonne rue de la Chapelle à Gembes, dans le cadre du PIMACI.

M 3.04 – Préservation et valorisation des rys d'abissage

- Panneaux explicatifs placés à Gembes.
- En 2024, inscription des rys d'abissage sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'UNESCO.

M 3.13 – Aménagement de points de vue et valorisation du paysage

- La charte paysagère du PNAM est en cours d'élaboration. Les premiers chapitres sont validés.
- Installation de bancs-transats et cadres d'observation à Sodumont et aux Rives.

Action continue

I 1.01 – Entretien et valorisation du petit patrimoine

- Réfection du support et aménagement autour de la statue de la Vierge à Haut-Fays.

M 2.07 – Réalisation d'aménagements de sécurité routière

- Campagne de remplacement des panneaux de signalisation.
- Installation d'un radar fixe à la rue de Wellin, à Haut-Fays.
- PIMACI : attribution des travaux pour l'aménagement d'un trottoir à l'Ancien Chemin de Wellin.

M 2.10 – Aménagement d'excédents de voirie

- Attribution du marché pour les aménagements autour du parvis de l'église de Gembes (appel à projets "Cœur de village") : pose d'une rampe, rénovation des escaliers, aménagement d'un accès PMR.

3- Encourager la gestion responsable des ressources naturelles

Action continue

I 1.03 – Information et communication sur la gestion durable de la forêt

- Appel à projets « Forêt résiliente » en 2024 : Plantations, réunion d'information avec la CAPFP
- Amendes aux locataires de chasse (plantation de haies en compensation) pour non-respect des plans de tir.
- Adoption du Plan d'aménagement forestier.
- Nouvelle charte PEFC.
- Vente de gré à gré de feuillus pour scieurs locaux.
- Vente de bois groupée (printemps), Direction DNF Neufchâteau.
- Achat ou échange de terrains forestiers.

M 3.01 – Développement de projets énergétiques durables

- Pollec 2020 - réception des bornes électriques.
- Pollec 2021 - mise en place du monitoring énergétique des bâtiments + audits et études de préfaisabilité.
- Mise en LED de l'éclairage communal. 5e phase. 43 luminaires.

4- Soutenir l'activité économique du territoire

Réalisé

I 3.01 – Amélioration des outils de télécommunication

- En 2023, VOO a répondu à un appel à projets pour le déploiement d'une connectivité internet à très haut débit.
- Réunion avec VOO pour la planification de 5 chantiers d'amélioration de la connectivité (enfouissement de lignes, alimentation des armoires).
- Visite de terrain avec VOO pour la liaison Daverdisse-Gembes.
- Primes communales connectivité.

Action continue

I 2.01 – Valorisation des circuits courts

- GAC de Porcheresse.
- Projets menés par le GAL Ardenne Méridionale.

I 2.02 – Soutien aux activités économiques et indépendantes

- Prime communale pour la relance ou la reprise d'un commerce.
- Participation à la zone pluricommunale à Galaxia (près de l'Euro Space Center), à Wellin au parc d'activités Haute Lesse et à Tellin (entreprises forestières).

I 2.04 - Etablissement de lignes de conduite pour la bonne intégration des gîtes

- Approbation du nouveau règlement provincial pour l'accueil des mouvements de jeunesse.
- Moratoire sur la création de gîtes.
- Conditions imposées dans le cadre du permis d'urbanisme : obligation de créer 1,6 places de parking par chambre et sur domaine privé pour les gîtes + présence d'un relais local en cas de souci.

M 3.02 – Développement d'une filière bois

- Participation au parc à grumes de la Région wallonne.
- Vente de bois groupée (direction Neufchâteau).
- Vente de gré à gré « bois feuillus » réservée aux scieurs locaux.

5- Favoriser les rencontres et échanges entre habitants

Réalisé

M 1.01 – Aménagement d'une maison de village et de ses abords – Gembes

M 3.05 – Transformation du site du local de ski en espace de convivialité – Haut-Fays

En cours

M 1.03 – Aménagement du site de l'ancien presbytère en maison des associations – Haut-Fays

- Travaux en cours ; actuellement, pose d'un monte-escalier pour PMR.
- La réception provisoire des travaux est prévue en avril.
- La date d'inauguration du bâtiment sera fixée quand le dossier de réception sécurité incendie sera reçu par la Commune.

M 3.06 – Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison rurale – Haut-Fays

- Convention-faisabilité signée par la Ministre.
- Présentation de l'avant-projet aux habitants et associations début 2025.

Action continue

I 2.05 – Création et développement de nouvelles activités villageoises

- Travaux d'extension du « promontoire » à la buvette du foot par le personnel communal.
- CPAS - fête des aînés.
- Accueil des nouveaux habitants.

- Plaines communales.
- Noël au théâtre 2024-2025.
- MCFA. Spectacles scolaires à Lomprez & Libin.

6- Favoriser la croissance démographique et renforcer le niveau de services

Réalisé

M 2.06 – Réaffectation de l'ancienne école des garçons – Haut-Fays

En cours

M 3.10 – Création de parcelles communales bâtissables

- Achat de près de 2 ha de terrains à Ardenne-et-Lesse à Haut-Fays. Idélux a été chargé d'établir un plan masse.
- La Commune va vendre les parcelles rue de Vonêche pour deux logements.

Action continue

I 3.02 – Information sur les aides au logement

- Un mi-temps communal y est dédié.
- Inventaire des immeubles inoccupés

Programmation biennale des futures conventions à solliciter en DR

La programmation établie l'an passé était :

+ 1 an	M 2.09	Rénovation patrimoniale du site du lavoir aux Scottons
+ 2 ans	Addendum	Entretenir et valoriser le site de la pompe à eau à Porcheresse : nettoyage du canal, le remettre sous eau, repeindre la pompe à eau,...

Le PCDR est valide jusque septembre 2026, ce qui signifie que techniquement, il resterait deux sessions d'approbation des conventions (septembre 2025 et mars 2026).

La CLDR décide de maintenir la programmation telle quelle.

Les activités de la CLDR

Composition

Suite aux élections communales d'octobre 2024, le Conseil communal a approuvé le 14/01/2025 la modification de la composition du quart communal au sein de la CLDR. Les représentants élus sont au nombre de 6 :

Effectifs

Mme Patricia Poncin
M. Maxime Léonet (Président)
M. Vincent Jean-Claude

Suppléants

Mme Mylène Leyder
Mme Ombeline Bodard
M. Jacky Roiseux

Réunions

› **19 février 2024**

Rapport annuel.
Les activités de la CLDR en 2024.

› **8 juillet 2024**

Visite de terrain à la maison des associations à Haut-Fays et du site du lavoir des Scottons.
Préparation de la demande de convention portant sur le site du lavoir des Scottons.
Suivi des projets subsidiés en développement rural.

- › **4 février 2025**
Information sur l'avant-projet de « création d'une maison rurale sur le site de la salle Saint Remacle à Haut-Fays ».
- › **13 mars 2025**
Rapport annuel DR.
Action CLDR : création de circuits de promenade autour du patrimoine.

→ **La CLDR approuve ce rapport annuel DR.**

Réflexion sur la création de circuits de promenade autour du patrimoine

Lors de la réunion de février 2024, la CLDR a choisi de prolonger la fiche-projet « I 1.01 – Entretien et valorisation du petit patrimoine » du PCDR et de travailler sur la création de circuits de promenade autour du patrimoine.

Pour rappel, la fiche-projet comporte les volets suivants :

1. Réalisation d'un inventaire exhaustif
 - › Un large inventaire a été réalisé par la CLDR. Il a été cartographié sur Google Maps <https://www.pcdr-daverdisse.info/action-patrimoine.html> ; la plupart des éléments sont illustrés par des photographies.
 - › La Commune a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets « recensement du petit patrimoine ». L'inventaire des éléments relatifs aux 17 catégories de petit patrimoine est hébergé sur le site de l'Agence Wallonne du Patrimoine : <https://lampsdpw.wallonie.be/dgo4/petit-patrimoine-recensement/search>. Un concours photos a été organisé dans la foulée.
2. Pose de panneaux didactiques
 - › Différents panneaux ont été placés sur la commune.
3. Restauration d'éléments
 - › Des restaurations sont opérées régulièrement (ex : pont de l'Ermite, Vierge de Haut-Fays)
4. Actions de sensibilisation et de valorisation, via des brochures, des sentiers patrimoniaux, du géocaching, ...

L'action s'inscrit donc dans le 4^{ème} volet. Afin d'apporter toutes les précisions utiles pour lancer le projet, les participants se répartissent en 3 groupes pour compléter une grille d'analyse qui vise :

- › les objectifs, les résultats attendus,
- › les partenaires à associer,
- › la façon d'initier le projet : démarches préalables, étapes, ...
- › la réalisation du projet.

Mise en commun

Les objectifs du projet

- › Faire découvrir la richesse du patrimoine (connu ou moins connu)
 - à travers des circuits thématiques : pour s'adresser à un large public-cible, qui peut sélectionner les circuits en fonction de ses centres d'intérêt (ex : patrimoine architectural, religieux, ...)
 - accessibles aux piétons, PMR, poussettes, trottinettes, voitures, ...
 - sur un village ou plusieurs.
- › Transmettre l'histoire aux jeunes.
- › Montrer les éléments les plus intéressants aux habitants et aux touristes.

Les partenaires

- › La Commune
- › Le Syndicat d'Initiatives
- › Un historien local
- › Les partenaires/experts locaux
- › Les écoles
- › La bibliothèque
- › Les associations locales
- › Les propriétaires des lieux
- › Les guides du patrimoine
- › La Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne
- › Le Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale
- › La Province
- › L'Evêché
- › Digital Wallonia ou un professionnel des applications numériques

Comment initier le projet ?

- › Rencontrer dans un premier temps les principaux partenaires (SI, Maison du tourisme, PNAM,...) pour leur présenter le projet et envisager leur implication.
- › Créer un groupe de travail, regroupant dans un premier temps la CLDR et les principaux partenaires, puis un professionnel des applications numériques
- › Sélectionner les éléments les plus intéressants
 - Privilégier les éléments restaurés
 - Les organiser par thème / par village.
 - Mentionner leur accessibilité : difficile en hiver, PMR, chiens, distance, poussettes, ... pour savoir à quoi s'attendre.
- › Obtenir les autorisations (sites privés, ...)
- › Définir le thème pour chaque village (ex : vieilles façades, points d'eau, ...)
- › Définir les types de parcours (à pied, à vélo, ...)
- › Intégrer l'inventaire du patrimoine monumental (une trentaine de bâtiments avec des caractéristiques bien conservées)
- › Sécuriser certains sites (ex : mines de fer)

La réalisation du projet

- › Créer au moins un parcours par village et un grand sur la commune (les différents thèmes présents dans les villages : éléments religieux, façade, statue ou monument).
- › Mettre en place une application avec géolocalisation
 - qui ferait apparaître tous les éléments d'une même catégorie par un clic,
 - qui mentionnerait les distances entre les éléments, ainsi que les conditions d'accès,
 - qui présenterait une brève description pour chacun.
- › Prévoir des panneaux reprenant un point de départ, un QR code, des photos et un peu de texte. Les installer en nombre maîtrisé à un point de départ, avec des possibilités de parking à proximité.
- › Éditer un livret contenant une carte et des notes explicatives.
- › Privilégier l'interactivité.
- › Organiser un rallye interactif, visant à identifier les éléments et étayer les photos.
- › Générer des quizz portant sur les éléments patrimoniaux vus le long du circuit sélectionné / ou des jeux de piste faisant chercher des détails sur place
- › Organiser un concours lors de la journée du patrimoine.

Calendrier

- › Le groupe de travail commencera à se réunir en mai.

Divers

Le Conseil communal a traité récemment des questions de création de voiries. La CLDR souhaite obtenir des précisions sur le sujet.

Il s'agit en fait de régularisations de chemins existants.

- À Gembes, le chemin de Sodumont avait disparu du cadastre.
- À Porcheresse, idem aux Rives.
- À Porcheresse, de la chapelle à la rue du Chenai, le chemin n'existe pas à l'Atlas des chemins ; il a été versé dans le domaine public.

Sophie Orban

Agent de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 13/03/2025

Présents

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Bodart	Christophe	Daverdisse
Mme	Bodart	Ombeline	Daverdisse
M.	Bosseaux	Michel	Haut-Fays
M.	Collin	Lucien	Porcheresse
M.	Grofils	Firmin	Porcheresse
M.	Incoul	Roland	Porcheresse
M.	Léonard	Emmanuel	Daverdisse
M.	Léonet	Maxime	Haut-Fays
M.	Léonet	Nicolas	Haut-Fays
Mme	Leyder	Mylène	Haut-Fays
Mme	Poncin	Patricia	Gembes
M.	Roiseux	Jacky	Porcheresse
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Porcheresse
M.	Vincent	Jean-Claude	Haut-Fays

Excusés

Civilité	Nom	Prénom	Localité
Mme	Cornet	Maryse	Haut-Fays
M.	Jacquet	Johan	Porcheresse
M.	Merny	André	Gembes
M.	Verbeek	Pierre	Daverdisse